



ÉCOLE
SUPÉRIEURE
DE L'IMMOBILIER

DURÉE
3H30

À l'issue de
cette formation,
vous recevrez
une attestation de
formation valable
pour le décompte
d'heures nécessaires
au renouvellement
de la carte
professionnelle.

ASSISTANCE TECHNIQUE

Référent ESI dédié à
l'assistance technique
de la formation
joignable au :
01 71 06 30 30
ou par mail :
fcontinue@fnaim.fr

MOYENS TECHNIQUES

Accès par ZOOM ou
Go To Training, lien de
connexion transmis par
mail au participant

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Support pédagogique
et quizz d'évaluation
finale



| AGIR POUR LE LOGEMENT |

DIGITAL LEARNING

INITIATION À LA COPROPRIÉTÉ

OBJECTIFS

Découvrir la copropriété, ses règles, son fonctionnement, le rôle du syndic

LE PUBLIC CONCERNÉ

Les professionnels de l'immobilier, débutants en copropriété, transactionnaires

LES PRÉ-REQUIS

Aucun

INTERVENANT

Dominique DEVEZE expert judiciaire, expert immobilier et ancien administrateur de biens



INTRODUCTION

BIENVENUE + PRÉSENTATION DU COURS ET DES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES



PARTIE 1

LA COPROPRIÉTÉ

- Définition
- Les organes : le syndicat des copropriétaires, le syndic, le conseil syndical



PARTIE 2

L'OBJET DU SYNDICAT DES COPROPRIÉTAIRES ET LA MISSION DU SYNDIC

- Objet du syndicat
- Le contrat du syndic : la gestion courante et les prestations particulières
- La mission du syndic :
 - Administrative
 - Financière
 - Comptable



PARTIE 3

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

- La convocation et le délai
- L'ordre du jour: mentions obligatoires, rôle du conseil syndical, documents à joindre
- La tenue de l'assemblée générale: la feuille de présence, le président de séance, le scrutateur, le secrétaire, les pouvoirs
- Le vote et les règles de majorité
- Le procès-verbal : rédaction, contestation



SYNTHÈSE DU COURS ET CONCLUSION



TEST D'ÉVALUATION + RÉPONSE AUX QUESTIONS + REMERCIEMENT



Programme accessible aux personnes
en situation de handicap